

Notes sur la réunion du 17 octobre du Comité national de consultation patronale-syndicale (CNCPS) d'EDSC

Plan de transformation des services (PTS)

La direction traite de certaines diapositives de la présentation sur le PTS. EDSC s'engage à permettre aux employé-e-s, aux groupes et aux agents négociateurs de participer à la mise en œuvre du plan.

Les syndicats demandent de plus amples renseignements sur la présentation, comme par exemple des renseignements plus détaillés sur certains des éléments et les 23 engagements. La gestion fournira une liste des diverses actions qui devraient être mise en place dans les prochaines années. Le SEIC mentionne que la modernisation s'effectue dans l'intérêt des client-e-s plutôt que dans celui du personnel. Pour voir à ce qu'un plan soit dans l'intérêt des employé-e-s, il faut ajouter plusieurs étapes.

Modernisation du versement des prestations

La direction traite de certaines diapositives de la présentation sur la Modernisation du versement des prestations que prévoit le PTS.

En réponse à une question du SEIC, la direction dit qu'EDSC remplacera la technologie dans les centres d'appels d'ici quelques mois. Cela permettra à EDSC d'accomplir d'autres tâches à l'aide de nouveaux outils.

Stratégie d'amélioration des services de la Sécurité de la vieillesse (SAS de la SV) – Mise à jour

La direction traite de certaines diapositives sur cette question. EDSC prévoit une augmentation de 33 % pour les 10 prochaines années.

Le SEIC demande s'il y aura un recoupement entre les systèmes. La direction répond qu'il y en aura un car l'ancien système fonctionnera en arrière-plan. En réponse à une autre question posée par le SEIC, EDSC confirme que les lettres acheminées aux client-e-s seront simplifiées.

Installation des ordinateurs périphériques (par les membres du SEIC)

La direction mentionne que la pratique a commencé en 2012. Cela cadrerait avec les normes de l'industrie car les gens connaissent de mieux en mieux l'informatique. Cela permet à EDSC d'attribuer à son personnel de la TI des tâches de plus grande valeur. EDSC a procédé à une évaluation de la santé et de la sécurité. Le principal avantage est la réduction du temps d'attente.

Il existe des documents d'orientation permettant à tout membre du personnel de brancher des périphériques. Si une personne n'y arrive pas seule, elle peut appeler le service de dépannage. Si cela ne suffit pas, le personnel de la TI peut se rendre sur les lieux.

Consultation patronale-syndicale

Chaque sous-ministre adjoint régional présente un tour d'horizon de la consultation patronale-syndicale dans sa région. Voici certains des points mentionnés :

- Région de l'Ouest : On s'efforce de s'aligner sur ce qui se passe à l'échelle nationale.
- Ontario : Des réunions mensuelles sont tenues.
- Québec : Les relations patronales-syndicales sont fondées sur le respect, l'ouverture d'esprit et l'écoute.
- Atlantique : L'ordre du jour comprend une place où inscrire tout point préoccupant.

Consultation de la nouvelle convention collective PA pour les centres d'appels

Le SEIC remercie la direction d'avoir été très proactive. Le comité spécial a réussi à trouver des solutions. EDSC ne devrait pas hésiter à agir ainsi de nouveau.

Mise à jour sur le système de paye Phénix

La direction présente une mise à jour sur le Phénix. Le nombre des cas en suspens est élevé. Les données indiquent que 70 % de ces cas portent sur la rémunération d'intérim, les indemnités de départ et les paiements en trop. Les cas ayant trait à la rémunération d'intérim demeurent ceux qui ont le degré de priorité le plus bas.

Les mesures internes prises par EDSC comprennent l'affectation de 18 agent-e-s de liaison et de 10 conseillères et conseillers en rémunération à Winnipeg qui partagent des locaux avec Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). Ils adoptent une vision globale de l'employé-e. Les conseillères et conseillers en rémunération examinent le dossier de paie entier de l'employé-e et ne le ferment pas tant que tous les problèmes n'ont pas été réglés.

Pendant les prochaines semaines, un nouveau cours sera donné sur le système de paye. EDSC propose que tous les employé-e-s et les gestionnaires le suivent.

Niveaux de dotation dans les centres de Service Canada

La direction déclare que la norme est de 3 ETP. Le SEIC dit qu'EDSC a tendance à remplacer les personnes qui prennent leur retraite par des employé-e-s occasionnels. Cela se poursuit depuis des années. Le SEIC a demandé à la gestion de fournir une liste des employés termes versus ceux les permanents versus les occasionnels.